

# DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2026 / 2027

**Date limite d'inscription : 11 septembre 2026**

Dossier à retourner par voie postale,  
à déposer à l'accueil du Conservatoire  
ou à transmettre par courriel à :  
[crd@ardenne-metropole.fr](mailto:crd@ardenne-metropole.fr)

Site de Charleville-Mézières  
10, rue Mme de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
03 24 32 40 56

Site de Sedan  
7 bis, Promenoir des prêtres  
08200 SEDAN  
03 24 29 81 89

*Fermeture des établissements du 1<sup>er</sup> au 16 août 2026 inclus*

**Document à conserver**

# RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS OU DES DISCIPLINES

## ÉVEIL ET DÉCOUVERTE (ÉLÈVES ENTRE 4 ET 8 ANS)

tarifs			temps de cours hebdomadaire
A	Éveil Musique	Enfants de 4 et 5 ans (MS/GS)	50 min. de cours
A	Éveil Danse		
B	Orientation (3 instruments, 1 / trimestre)	Enfants à partir de 6 ans (CP/CE1)	1 h de formation musicale + 1 h de chorale obligatoire + 20 min. de cours d'instrument (facultatif)
C	Initiation Musique		1 h de formation musicale + 1 h de chorale obligatoire + 30 min. de cours d'instrument
C	Initiation Danse		1 h de danse

## PARCOURS DIPLÔMANT (ÉLÈVES À PARTIR DE 7 ANS)

tarifs				temps de cours hebdomadaire
C	Cursus diplômant 1 <sup>er</sup> cycle	Musique	dès 7 ans	1 h 30 de formation musicale + 30 ou 45 min. d'instrument + une ou plusieurs pratiques collectives (facultatif)
C		Danse	dès 8 ans	2 h de danse classique + 1 h de danse contemporaine (facultatif)
D	Cursus diplômant 2 <sup>e</sup> cycle	Musique	pour les élèves	2 h de formation musicale + 45 min. ou 1 h d'instrument + une ou plusieurs pratiques collectives
D		Danse	ayant validé leur 1 <sup>er</sup> cycle	3 cours de danse (dominante) + 1 cours de danse (complémentaire) + 1 h de formation musicale - danse
E	Cursus diplômant 3 <sup>e</sup> cycle	Musique	pour les élèves	Amateur ou professionnel : 1 h 15 d'instrument avec ou sans formation musicale + une ou plusieurs pratiques collectives
E		Danse	ayant validé leur 2 <sup>e</sup> cycle	3 cours de danse (dominante) + 1 cours de danse (complémentaire) + 1 h de formation musicale danseur + 1 cours d'anatomie (par session)

## PARCOURS NON DIPLÔMANT (ÉLÈVES ADOLESCENTS OU ADULTES)

tarifs			
F	Parcours Personnalisé de Formation (PPF) cours individuel	Adolescent ou adulte souhaitant débiter ou reprendre une pratique instrumentale	30, 45 ou 60 min. selon le niveau musical d'instrument en fonction des places disponibles (tarif F1 F2 F3) <b>les enfants sont prioritaires à l'inscription</b>
G	Atelier Pédagogique Adulte semi-collectif (APA) en petit groupe		cours de 2 à 4 personnes, instrument ou voix + 1 h de cours de formation musicale (fortement conseillée)

## AUTRE CURSUS (tarif B si pratique seule)

Formation musicale adultes / ados	3 niveaux / pas de limite d'âge
Formation musicale chanteurs	Individuel ou collectif
Formation musicale par le braille	Individuel ou collectif
Écriture musicale	Individuel

## PRATIQUES COLLECTIVES (inscription indépendante des autres parcours) (tarif I si pratique seule)

Chorale enfantine	Atelier Musique ancienne / Musique de chambre
Chorale ados	Atelier Jazz
Chorale adultes <i>A Tempo</i>	Atelier Batucada enfants et adultes
Orchestres	Atelier Danse ados / adultes (classique et /ou contemporaine)
Big Band	Ensembles instrumentaux

**Je m'engage à :**

- ✓ Suivre le travail de mon enfant. Je prendrai régulièrement contact avec ses professeurs qui m'informeront de ses progrès, de ses besoins en matériel (partitions...) et des activités prévues par l'établissement dont le planning sera communiqué en cours d'année.
- ✓ Participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées par le Conservatoire (spectacles, répétitions et cours exceptionnels), ces actions faisant partie intégrante de la formation.
- ✓ Prévenir l'administration du Conservatoire de toute absence, de préférence via l'espace Duonet. Des absences (motivées ou non) de l'élève ne donneront pas droit à une forme quelconque de rattrapage ou de remboursement des cours perdus.
- ✓ Informer l'administration du Conservatoire de tout changement de coordonnées ou de toute modification de la situation de l'élève ou de ses représentants légaux.
- ✓ Remettre une attestation d'assurance garantissant les dommages que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) ou qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels et biens personnels).
- ✓ Respecter le Règlement intérieur et le Règlement des études de l'Etablissement à consulter à l'Accueil du Conservatoire.

**RÈGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ** 

- ✓ Tout élève ou famille redevable de précédentes factures ne sera pas autorisé à inscrire ou réinscrire un de ses membres au Conservatoire.
- ✓ **Les tarifs annuels du Conservatoire sont fixés par délibération du conseil communautaire. Afin de prendre en compte les ressources des familles, ils s'appuient sur des tranches de Quotient Familial. L'avis d'imposition à présenter au Conservatoire est celui du foyer fiscal auquel est rattaché l'élève.**
- ✓ La facturation repose sur trois périodes et est envoyée à terme échu. À défaut de règlement, l'élève sera considéré comme démissionnaire et rayé des effectifs.
- ✓ Toute démission partielle ou totale doit faire l'objet d'un courrier ou d'un courriel adressé à l'administration du Conservatoire. **En cas de démission durant l'année, la période entamée est due.**
- ✓ **Les frais relatifs à la scolarité peuvent être réglés avec les chèques loisirs de la CAF, les chèques MSA et les chèques vacances ANCV ainsi qu'avec le Pass Culture ouvert aux jeunes de 18 ans ou le Pass 6<sup>ème</sup>.**

**SÉCURITÉ - DISCIPLINE** 

- ✓ Je m'engage au respect des consignes d'hygiène et de sécurité des personnes et des établissements, au protocole sanitaire en vigueur ainsi qu'aux règles de discipline.

**INFORMATION SUR L'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES PRESTATIONS DE L'ÉLÈVE** 

Dans le cadre de la promotion de son activité pédagogique, le Conservatoire peut être amené à :

- photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités du Conservatoire ;
- permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes ;
- imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias du Conservatoire et de la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux, chaînes YouTube du Conservatoire...);
- enregistrer les événements pédagogiques et culturels organisés par le Conservatoire auxquels participe l'élève, et accepter que les résultats audio et vidéo puissent figurer sur tous les supports de publications multimédias de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole (vidéos, internet, ....);
- céder les droits liés à ces publications à la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole producteur de ces supports.

Ardenne Métropole s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de la personne à des fins exclusivement d'information et de communication. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable, ni être utilisée à des fins commerciales. L'autorisation est valable pour une durée de 10 ans et est accordée à titre gratuit.

## RESPECT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par le Conservatoire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour votre inscription et l'administration de votre dossier. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux agents administratifs du Conservatoire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/ UE du 27 avril 2016 (applicable le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole, 49 avenue Léon Bourgeois - BP 30559 - 08003 Charleville-Mézières Cedex.

## DOCUMENTS À FOURNIR

### Au moment de l'inscription :

- Le feuillet mobile d'inscription.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les familles domiciliées sur le territoire d'Ardenne Métropole).

### Dès la rentrée scolaire en septembre 2026 :

- Une photocopie d'assurance responsabilité civile et garantie individuelle accidents corporels et biens personnels couvrant la période scolaire 2026-2027.
- Une photocopie de l'avis d'imposition des revenus de l'année 2025 (imposition 2026 et uniquement ce document) pour l'application du quotient familial. Possibilité de refuser de le fournir : dans ce cas, le tarif 6 sera appliqué.

### Pour les élèves danseurs :

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

### Pour les étudiants (moins de 26 ans) :

*Les élèves de moins de 26 ans en études supérieures dans un établissement localisé sur le territoire d'Ardenne Métropole et justifiant d'une carte d'étudiant à jour, peuvent bénéficier de frais de scolarité calculés sur la base des tarifs Agglomération quel que soit leur lieu de résidence.*

- Carte d'étudiant valable pour la période de scolarité 2026-2027 au sein d'un établissement localisé sur le territoire d'Ardenne Métropole

### En cas de maladie particulière ou allergie :

- Protocole d'accueil individualisé (PAI) et/ou protocole d'accompagnement personnalisé (PAP).

## À NOTER

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et les inscriptions seront validées en fonction des places disponibles. Seuls les dossiers complets seront traités par l'administration.

## ACCUEIL DU CONSERVATOIRE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermeture estivale de l'administration des deux établissements du 1<sup>er</sup> au 16 août 2026.

### CONTACTS

@ Adresse courriel pour les deux sites : [crd@ardenne-metropole.fr](mailto:crd@ardenne-metropole.fr)

#### Site de Charleville-Mézières

✉ 10 rue Mme de Sévigné 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
☎ 03 24 32 40 56

#### Site de Sedan

✉ 7 bis Promenoir des prêtres 08200 SEDAN  
☎ 03 24 29 81 89

🌐 [www.conservatoire.ardenne-metropole.fr](http://www.conservatoire.ardenne-metropole.fr)   [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)    